

Motion du 21 novembre 2012 de MM. Adrien Genecand, Alexandre Wisard, Matthias Buschbeck, Guy Dossan, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Olivier Fiumelli, Christo Ivanov et Pascal Spuhler: «A quand le retour de la vraie démocratie lors des concours de la Ville?»

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal
lors de la séance du 19 mars 2014)

MOTION

Considérant:

- les nombreux concours d'architecture organisés par la Ville de Genève;
- le non-respect dans la réalisation des projets primés, révélé encore récemment avec les exemples emblématiques comme la «tour des Grottes» ou encore la traversée piétons-cyclistes du pont du Mont-Blanc;
- l'impact urbain et les particularités de quartiers parfois méconnues des spécialistes;
- les coûts importants engagés dans l'organisation de ces concours;
- le souci de faire accepter plus facilement les projets par la population et le Conseil municipal,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'instaurer, pour chaque concours, une délégation du Conseil municipal dans le jury. Le nombre de personnes dans cette délégation, au minimum deux, doit être représentatif des sensibilités politiques.